

## INFORMATION **APPEL INTERNE AU CLUB** POUR LA DYSPLASIE DES HANCHES

Concernant l'appel interne au club sur une seconde radio nous avons dû constater que cet appel doit être utilisé avec discernements !

En effet, suite aux premiers résultats connus, il nous a semblé important de se faire préciser le fonctionnement de cette nouvelle façon de faire appel qui nous a été présentée par la Centrale Canine.

➤ Nous avons interrogé le Dr. Goyenvalle, notre lecteur pour l'AFB, qui nous a donné ses explications sur le processus d'appréciation d'une seconde radio en appel interne.

➤ Puis nous avons contacté le Pr. Genevois (responsable du dépistage de la dysplasie des hanches et représentant de la France sur ce sujet auprès de la FCI)

Celui-ci a confirmé les déclarations du Dr. Goyenvalle.

*Notamment l'obligation d'appliquer la directive FCI 46-2009 annexe1 de la FCI.*

*Celle-ci impose « en cas de seconde lecture portant sur deux clichés, de prendre en compte pour le jugement de l'animal la radiographie sur laquelle apparait le plus haut degré de laxité »*

➤ En clair cela veut dire :

Pour qu'une seconde radio en « **appel interne** » puisse éventuellement revenir avec une meilleure notation que celle de la première radio il faut :

- Que, pour la première radio, malgré une légère imperfection technique, le lecteur ai quand même pu l'interpréter.
- Que la seconde radio soit reconnue, elle, techniquement parfaite et que le lecteur l'interprète avec un résultat meilleur que pour la première radio.
- Donc **que ce soit une amélioration technique de la prise de la radio**, qui permette de prendre en compte un éventuel meilleur résultat de la seconde radio par rapport à celui de la première.

➤ Qu'est-ce qui correspond pour le Dr Goyenvalle à une position parfaite techniquement ?

Si sur le compte-rendu de la lecture de la première radio; le Dr Goyenvalle a noté pour la position radiographique :

*Parallélisme fémoral dans l'axe du rachis et en extension : ..... OUI*

*Symétrie Pelvienne ..... OUI*

*Rotation interne des fémurs ..... OUI*

*-----  
Radiographie .....ACCEPTABLE*

Alors, là, la première radio est considérée comme techniquement parfaite et dans ce cas Il semble inutile de faire une seconde radio pour un appel interne, puisque la première a déjà été jugée techniquement **parfaite** et son résultat prévaudra !

Dans ce cas, si l'on tient à faire appel, il serait préférable d'utiliser l'appel auprès de la Centrale Canine. (Qui lui sera fait sur la première radio).